

Bâtiment universitaire Uni II, Genève : architectes Francesco Paux-Vicari

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **63 (1976)**

Heft 2: **Hochschulbauten in der Schweiz = Hautes écoles en Suisse**

PDF erstellt am: **21.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-48558>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bâtiment universitaire Uni II, Genève

Architectes: Francesco Paux-Vicari, Genève

Ingénieur: H. Naimi, Genève

Ce projet est issu d'un premier prix de concours qui a eu lieu en 1965. Le bâtiment remplace un édifice public, «Le Bâtiment électoral», qui au XIXe siècle abritait toutes les votations de la République. Avant d'être détruit par le feu, cet édifice était devenu une Maison des Congrès.

Outre ses fonctions universitaires, le nouveau bâtiment a gardé ces deux anciennes fonctions. L'intégration d'une salle de réunions publiques et de congrès dans un bâtiment universitaire n'est pas sans poser un problème: Comment distinguer fonctionnellement ces deux parties du programme, tout en maintenant l'unité de conception de l'édifice? La solution a été donnée par une vaste zone de pas perdus, vers laquelle convergent et

d'où partent toutes les circulations. Cette zone met ainsi en contact, tout en ménageant les transitions, l'Université et la Cité.

Le bâtiment s'élève par ailleurs dans un strict quadrilatère qui imposait de trouver à l'intérieur les dégagements nécessaires à un grand concours de peuple.

Par contre, ces rues constituent un point de passage entre deux parcs publics importants: le jardin des Bastions et la plaine de Plainpalais. C'est pourquoi le rez-de-chaussée propose une traversée agrémentée de plantations reliant deux «verts publics».

Comme pour l'ancien bâtiment, l'accès principal du nouvel édifice a été maintenu sur la face nord-est en raison de sa relative tranquillité (l'autre face est située sur une artère bruyante à grand trafic) et d'une convergence subtile de tous les édifices de la place Neuve sur le jardin des Bastions: bâtiments universitaires de sciences morales,

Grand-Théâtre, Conservatoire, Musée Rath, toutes constructions également du XIXe siècle.

Le caractère du bâtiment est donc donné par ce grand dégagement du rez-de-chaussée dont la transparence a été accentuée par la solution technique retenue: l'entière structure est en béton armé avec sommiers en précontraint sans joints de dilatation, et comme les grandes salles de réunions sont semi-enterrées, les porteurs ont été écartés et réduits au maximum de façon à dégager la surface libre nécessaire.

Trois étages sont réservés à des salles de séminaires et des bureaux non climatisés, à cloisons mobiles, dont les éléments de vitrages sont fortement exprimés en façade et présentent des valeurs de pleins et de vides et des hauteurs d'étages compatibles avec les registres du XIXe siècle.

Ce nombre et ces hauteurs d'étages sont par ailleurs souhaita-

bles dans un bâtiment d'enseignement, tant du point de vue de l'accès que du volume des locaux.

Le noyau central du bâtiment est réservé à des salles de cours ou des locaux spécialisés qui s'ouvrent soit sur un hall avec balcons en encorbellement qui fait participer à un même volume l'attique et le rez-de-chaussée, soit sur un patio verdoyant.

La toiture est animée par un étage en attique, abritant une bibliothèque et un club d'accueil. Cette toiture aurait dû être aménagée en jardin suspendu offrant de la vieille ville la vue d'un espace vert sans solution de continuité de la Treille à Plainpalais.

La surface construite y compris les parcs de stationnement est de 25 000 m² environ. La moyenne de surface par étage est de 2750 m². Le coût: environ Fr.s. 40 000 000.- pour 100 000 m³.





